

est. Que de fois malheureusement on le reçoit avec une légèreté qui fait peine, une insouciance qui alarme, un état d'âme qui fait frémir, et change en châtiments et en malédictions un sacrement destiné à être une source féconde de grâces et de bénédictions pour les époux et pour les fruits de leur union.

Les parents sont obligés en conscience d'instruire leurs enfants à ce sujet, de les préparer à cet acte peut-être le plus grave de leur vie, et d'éloigner d'eux, avec un soin jaloux, tout ce qui pourrait compromettre la pureté des mœurs et l'intégrité de la foi au foyer.

Le sacrement de mariage, administré avec les conditions requises, assure la joie, l'harmonie, la fidélité dans l'amour, des joies pures et douces, la résignation aux heures de la souffrance et du sacrifice, et, par-dessus tout, la coopération efficace à l'œuvre de Dieu créant l'homme non pour le temps, mais pour l'éternité, non pour les biens tronqués, éphémères et grossiers de la vie présente, mais pour les biens impérissables et parfaits de la vie future.

ALFRED ARCHAMBEAULT, chanoine.

A NOS SOUSCRIPTEURS



USQU'ICI la *Semaine religieuse* a paru le samedi ; à l'avenir elle parattra le lundi.

Les raisons de ce changement sont multiples, nous en donnons quelques-unes.

Grâce à cette modification le service postal se fera plus régulièrement. Et même s'il se produisait quelque retard, notre journal arriverait toujours aux destinataires dans le cours de la semaine ; à temps, par conséquent, pour leur apporter les informations relatives au dimanche suivant.

On sait aussi que le samedi après-midi la plupart des ouvriers et des employés civils ne travaillent pas. Cela nous forçait à imprimer la *Semaine* dès le vendredi matin, et partant à renvoyer à huit jours plus tard toute copie qui n'était pas prête dès le mercredi, dans la matinée. Autrement, comme la chose est arrivée trop souvent depuis